

## **Déclaration du Bureau Fédéral réuni au Pradet, les 15 et 16 mai 2017**

Le Bureau Fédéral de la fédération des personnels des services publics et de services de santé FORCE OUVRIERE, réuni le 15 et 16 mai au Pradet, a procédé à l'analyse de la situation dans les secteurs relevant du champ de syndicalisation de la Fédération. Le premier ministre vient d'être nommé. Dès que nous connaissons les noms des ministres en charge de la santé, de la fonction publique et de la territoriale, la Fédération demandera à être reçue en audience, afin de porter nos revendications.

Nous rappellerons à nos interlocuteurs notre attachement au cadre national du Statut général, des Statuts particuliers, des conventions collectives nationales, à l'indépendance syndicale, à la liberté de négociation et à la concertation sociale.

De ce point de vue, le nouveau gouvernement doit être conscient de la lourde responsabilité des mesures qu'il entend mettre en œuvre et qui viendraient aggraver celles qui ont conduit à une situation de destructuration des services publics (réformes territoriales et hospitalières), de l'emploi public et de la baisse des rémunérations, par le blocage des salaires.

Face à l'exaspération qui domine dans tous nos secteurs, face au rejet profond des attaques qui ont été portées aux droits collectifs ces dix dernières années, le Bureau Fédéral sait combien les salariés, les agents publics de nos secteurs attendent des réponses à leurs attentes.

Depuis plus d'un an, les combats contre l'inversion de la hiérarchie des normes, les réformes territoriales, la Loi Touraine et les GHT, n'ont jamais été aussi nombreux, y compris durant la période électorale. La grève et la manifestation nationale à Paris, le 7 mars en atteste.

Comme l'illustre aussi, les mobilisations qui ne faiblissent pas dans les établissements hospitaliers (1), dans les collectivités (2), dans les secteurs affinitaires, pour s'opposer aux conséquences de l'austérité budgétaire et de la baisse des dépenses publiques, qui s'accompagne de remise en cause en termes de suppressions de postes et d'affaiblissement de la place, du rôle et des missions du service public.

Notre Fédération prendra ses responsabilités au côté de la confédération pour combattre toutes velléités de recours aux ordonnances. Elle entend, avec la confédération défendre l'ensemble des acquis sociaux issus de 1936 et 1945 : Code du travail, Statuts, Conventions collectives, sécurité sociale, retraite, assurance chômage, paritarisme, services publics, salaires...

**Le Bureau Fédéral appelle nos syndicats à s'adresser largement à ces milliers de salariés, de collègues qui répondent aux différentes actions (grèves, rassemblements, manifestations, ...) pour qu'ils viennent renforcer le syndicalisme indépendant et ainsi atteindre les 100 000 adhérents pour notre Fédération.**

**Cette orientation de résistance constitue un point d'appui pour poursuivre la construction du rapport de force dans le cadre de l'action commune, partout où cela est possible, sur la base de la clarté des revendications.**

**Dans cet objectif, le Bureau Fédéral apporte son soutien à tous ses syndicats qui combattent et se mobilisent actuellement.**

\* \* \* \* \*

(1) APHM, Saint Claude, CHS du Vinatier, de st Egrève, du Rouvray, Auxerre, Allonnes, Cesame, Le Mans, CHU Tours, Angers, ....

(2) Nantes, Rennes, CD du Tarn, Paris, Collèges Haut Rhin, Fleury Mérogis, Lyon, St Denis,.....